4416819609

Concours / Examen : BIBLIOTHECAIRE
Session : 2026 Voie : INTERNE
Spécialité : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Épreuve : ETUDE DE CAS

CONSIGNES
/ **Remplir** soigneusement sur chaque feuillet la **zone d'identification** en **MAJUSCULES** (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
/ Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, **ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro** ou tout **autre signe distinctif** sur la copie
/ **Numéroter chaque page** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bons sens et dans l'ordre
/ Rédiger votre copie avec un stylo à **encre foncée** (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
/ Ne joindre **aucun brouillon**

19 mai 2026

A l'attention de la directrice de la culture
de Culturelle

PROGRAMME D'ACTIONS DU RESEAU DES MEDIATHEQUES POUR SOUTENIR L'ACCÈS AUX DROITS ET L'INTEGRATION DES PERSONNES ETRANGERES

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Au-delà de leurs missions d'accès à des ressources et à des espaces dédiés, les bibliothèques sont depuis quelques années (particulièrement grâce à l'appropriation de la notion de tiers-lieu par les professionnels et leurs tutelles) des lieux d'accueils et d'hospitalité ouverts à tous les publics, notamment ceux éloignés de la lecture publique. A ce titre, elles proposent désormais l'accès à des services qui favorisent l'intégration, l'inclusion, les échanges, la citoyenneté. La loi Robert du 21 décembre 2021 conforte les collectivités dans leur sollicitation des bibliothèques pour des accueils multiculturels et leur capacité à développer du lien social.

Dans cet esprit, la collectivité du Cultureville investit le réseau des bibliothèques d'une mission engagée auprès des populations étrangères installées sur son territoire pour leur permettre d'accéder à des services favorisant leur intégration et leur accès aux droits sociaux notamment.

Afin de mener à bien cette mission, le réseau des médiathèques doit pouvoir mettre en place des actions ciblées à travers une programmation élaborée en partenariat avec les associations locales et les différents services de l'Etat.

Dans un premier temps, une analyse des besoins et de l'existant est nécessaire pour évaluer le contexte et envisager les forces et les faiblesses de ce dernier.

Ensuite, il conviendra d'élaborer un programme qui mobilisera les ressources du réseau et s'appuiera sur les partenaires potentiels afin de proposer un calendrier opérationnel réaliste et adapté.

I. Analyse des besoins et de l'existant

Pour bien cerner les enjeux et les publics concernés, il est important de se pencher sur leur typologie.

①. Des publics aux besoins spécifiques.

L'évolution de la population immigrée à Villeneuve sur les dix dernières années laisse apparaître des chiffres clairs : avec plus de 13% d'augmentation sur une population totale ayant augmentée de 4,3%, on peut considérer que les besoins d'un public allophone sont forts. Si le Portugal, l'Espagne et l'Italie restent une régression, la proportion de ressortissants d'autres pays de l'Union Européenne à 27 est importante (+57%) les autres pays d'Europe représentent une augmentation de 18,2%, suivis de près par les autres pays d'Afrique (hors Maghreb) et une présence de ressortissants tunisiens en légère hausse (+12,5%). (+15,4%) Enfin, une population issue d'"autres pays" fait état d'une augmentation de 25,5%.

Ces chiffres seraient à préciser quant à leur catégorisation (sexe, âges, catégorie socio-professionnelle etc.) pour affiner cet état des lieux et pourrait faire l'objet d'un diagnostic de territoire ultérieur. Il est quand même possible de faire le constat d'une grande diversité dans les pays d'origine et donc des langues parlées par ces populations.

Le deuxième constat est établi par les services municipaux qui rejoignent les associations locales. Demandeurs d'asile, réfugiés et travailleurs migrants rencontrent de nombreuses difficultés lors de leurs démarches administratives en ligne, leur accès aux droits sociaux, ou encore des problématiques liées à la pratique de la langue (isolement) ou au numérique. Le panorama permet d'identifier des besoins en matière de numérique, de droit et d'apprentissage de la langue.

②. Services publics et les associations à mobiliser.

En égard à ces besoins, il semble primordial de partager la réflexion avec les élus et/ou services concernés

par ces publics. En effet, un accompagnement global ou pour le moins une démarche co-construite peut faciliter in fine la mise en place d'actions par le réseau des médiathèques. Les services gérant les questions sociales (CCAS en particulier), l'enfance mais aussi la politique de la ville peuvent apporter des éléments complémentaires pour mieux cerner les besoins ou être des services vers lesquels rediriger les personnes en fonction de leurs difficultés.

Le fort tissu associatif et les partenaires locaux sont des acteurs incontournables et il pourrait être judicieux de les identifier et les associer pour des problématiques communes.

Concernant l'accès aux droits, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Cultureville ainsi que l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et la Maison de la Justice et du Droit sont les interlocuteurs privilégiés.

A propos du numérique et aussi l'accès aux démarches en ligne, solliciter Emmaüs Connect et Maison France Services semble pertinent.

Pour les questions liées à la langue et l'apprentissage du français, les associations "Femmes d'ailleurs" et "Mots par mots" ont un lien naturel avec l'Université Populaire et les activités proposées.

Enfin, l'accent pourrait être mis sur le public jeunesse qui, à travers le collège et le projet "Livres et langues" mais aussi les acteurs de la sphère éducative (écoles primaires, Relais d'Assistantes Maternel(le)s, doit être un public à privilégier dans le cadre d'actions co-construites. La Mission locale est évidemment à intégrer dans cette démarche auprès de la jeunesse.

③. Forces et faiblesses

Forces	Opportunités
- Fort tissu associatif - Partenaires et projets existants	- Volonté politique forte - Encouragement au partenariat - Transversalité
Faiblesses	**Menaces**
- Population en difficulté sociale - Besoins très spécifiques	- Nécessité de fédérer les équipes du réseau - Attention aux déséquilibres potentiels d'un programme d'animation - Respecter les contours des missions de chaque partenaire / service

4416819609

Concours / Examen : BIBLIOTHECAIRE
Session : 2026 Voie : INTERNE
Spécialité : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Épreuve : ETUDE DE CAS

CONSIGNES
/ **Remplir** soigneusement sur chaque feuillet la **zone d'identification** en **MAJUSCULES** (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
/ Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, **ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro** ou tout **autre signe distinctif** sur la copie
/ **Numéroter chaque page** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bons sens et dans l'ordre
/ Rédiger votre copie avec un stylo à **encre foncée** (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
/ Ne joindre **aucun brouillon**

II - Un programme d'actions à élaborer

① Mobiliser les ressources du réseau des médiathèques

a Accueil et inscriptions

Pour répondre aux premiers besoins de ces populations étrangères, faciliter leur accueil dans les locaux est important. Faire savoir que la bibliothèque peut être un lieu-ressource l'est tout autant. Il s'agira donc de bien communiquer les jours et heures d'ouverture avec un livret traduit en plusieurs langues par exemple. La signalétique devra être adaptée, visible et identifiable (logo) afin que la médiathèque centrale et les annexes soient repérables facilement. Il peut être envisagé de proposer une inscription gratuite sur présentation d'un document du CCAS ou d'un autre service de l'Etat (à faire valider par la tutelle des affiliations).

Enfin, il serait utile qu'à l'accueil de la médiathèque et de ses annexes, de la documentation présente les services de la collectivité dédiés aux personnes étrangères arrivant sur la collectivité ou que l'ensemble des agents qui y sont postés puissent orienter les différents publics.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

b- des équipes à mobiliser

Pour proposer un programme réaliste, il est important d'impliquer les équipes et de les fédérer autour de ses actions. Un groupe de travail de personnels motivés et peut-être déjà porteurs de compétences doit pouvoir être mobilisé. Le groupe pourra suivre une feuille de route pour proposer un calendrier et des actions ciblées. Il pourra aussi recenser les personnels maîtrisant des langues étrangères, les services déjà existants autour du numérique et envisager des formations ciblées sur l'accueil et l'action culturelle pour des publics multi-culturels.

Travailler en transversalité permettra d'optimiser les plannings et de mutualiser au mieux les moyens et ressources.

c- des ressources à mettre à disposition

Répondre à des besoins de publics allophones nécessite de repenser les ressources mises à disposition. Presse, méthodes de langues, livres en langue étrangère, documentation pour accès aux droits : en physique ou en numérique, il est nécessaire de s'interroger sur l'offre documentaire et sur sa nature. Travailler en amont sur la politique documentaire peut permettre d'établir ou modifier une charte documentaire qui fasse état de cet axe de travail et dédie un budget pour ces ressources.

Se rapprocher des associations ou des bibliothèques pionnières en la matière (Bibliothèque Publique d'Information - Paris) peut permettre d'établir des bibliographies pertinentes et/ou de modifier des abonnements en ligne pour répondre à la demande.

② Contacter les partenaires

Des services et/ou associations ont déjà été identifiées pour mener des actions autour de plusieurs axes privilégiés : faciliter l'accès au numérique, l'accès aux droits, favoriser l'apprentissage du français, proposer des actions auprès de la jeunesse.

Il sera intéressant de rencontrer les partenaires et de leur proposer des actions communes ou à tout le moins partager des espaces et inscrire leurs actions dans le programme d'actions culturelles du réseau des médiathèques.

A ce titre, il est possible de proposer des actions où le personnel de la médiathèque peut intervenir, d'autres où ce sont les espaces et les ressources qui sont mis à disposition. Ainsi, des permanences par les services de la collectivité ou les associations pourraient être établies en définissant des périodicités dans les trois établissements du réseau.

Des ateliers de prises en main des ressources numériques peuvent être proposés par des personnes déjà dans cette démarche dans les associations.

Cela peut aussi prendre la forme d'ateliers de conversation dans une des bibliothèques du réseau par des personnels ayant développé cette compétences ou maîtrisant déjà une langue.

Enfin, proposer des créneaux d'accueils pour l'aide aux devoirs ou pour les assistantes maternelles accueillant des enfants de familles étrangères nouvellement arrivées et tissant un lien avec celles-ci.

Les possibilités sont nombreuses mais toutes passent par des échanges avec les potentiels partenaires déjà aguerris à certains dispositifs.

③ Calendrier du programme à élaborer

Avant d'élaborer un calendrier et d'envisager un mode projet pour ce programme, il est nécessaire de garder le facteur temps à l'esprit ainsi que celui du budget. Echanger avec les personnels encadrant de la médiathèque centrale et des annexes est primordial pour s'assurer un programme construit en collectif et ainsi faire adhérer l'ensemble des équipes.

Juillet - septembre 2026

- mise en place du groupe de travail, objectifs précis à déterminer
- contacter les services de la collectivité et les partenaires potentiels et prévoir des rencontres

Octobre 2026 - janvier 2027

- analyse des créneaux disponibles, de la périodicité, des contenus
- prévoir des temps de formation pour les personnels (CREP: compte-rendu des entretiens professionnels), envisager des formations intra
- équilibrer les potentiels accueils et actions sur les 3 établissements
- envisager du hors-les-murs

Février - avril 2027

- travail sur le budget d'investissement et de fonctionnement
- finaliser les actions retenues avec les partenaires
- poursuivre les échanges avec les services compétents.

Mai - juillet 2027

- Fixer le calendrier des actions pour le deuxième semestre 2027
- Prévoir une charte d'accueil qui permettrait à la tutelle de prendre connaissance et de valider le programme d'actions.
- Organiser la mise en place pour septembre avec les services supports (techniques, communication etc)

Juillet - septembre 2027

- Communication à lancer
- Impressions de livrets d'informations pour les publics cibles
- Faire valider la gratuité pour ces publics

8.19

4416819609

Concours / Examen : BIBLIOTHECAIRE
Session : 2026 Voie : INTERNE
Spécialité : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Épreuve : ETUDE DE CAS

CONSIGNES
/ **Remplir** soigneusement sur chaque feuillet la **zone d'identification** en **MAJUSCULES** (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
/ Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, **ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro** ou tout **autre signe distinctif** sur la copie
/ **Numéroter chaque page** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bons sens et dans l'ordre
/ Rédiger votre copie avec un stylo à **encre foncée** (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
/ Ne joindre **aucun brouillon**

Grâce à un tissu associatif riche et une politique volontariste de la tutelle, un programme d'actions en faveur de l'intégration de personnes étrangères parfois en situation de précarité est possible à Culturville à travers son réseau de médiathèques. En veillant à fédérer les équipes, à envisager une mise en place progressive pour ne pas surcharger les plannings, il semble envisageable de décliner ce programme pour la rentrée 2027.

Ce faisant, les bibliothèques du réseau répondront à un besoin essentiel touchant des populations en difficulté, celui de se sentir accueilli(e) dans des espaces bienveillants, gage d'une solidarité dans un monde individualisé. En apportant un soutien qui s'appuie sur des ressources humaines et documentaires, les bibliothèques de Culturville illustrent ainsi les nouvelles missions des bibliothèques du XXI^ème siècle.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

..... /....

..... / .....

..... /.....